Techniques d'enquête, juin 1979
Vol. 5, nº 1
Statistique Canada, nº 12-001-X au catalogue

Non-réponse dans l'Enquête sur la population active canadienne

A.R. Gower[1]

Résumé

Cet article comprend une description des techniques de l'interviewer et des méthodes utilisées pour minimiser la non-réponse, une brève description des méthodes de surveillance et de contrôle de la non-réponse et un examen de la façon dont on s'occupe des non-répondants lors du traitement et de l'estimation des données de l'enquête canadienne sur la population active. Il donne également les taux de non-réponse récents ainsi que des données sur les caractéristiques des non-répondants. L'auteur conclut qu'un taux de non-réponse annuel de 5 % approximativement est probablement le meilleur que l'on puisse réaliser dans le cadre de l'Enquête sur la population active.

Mots-clés : Techniques de l'interviewer; non-réponse; traitement des données; estimation; Enquête sur la population active.

1 Introduction

L'Enquête sur la population active (EPA) est réalisée chaque mois auprès d'un échantillon probabiliste de logements. Les ménages habitant dans les logements sélectionnés doivent répondre à une interview chaque mois pendant six mois consécutifs. Après six mois, un autre groupe de logements vient remplacer les précédents, de manière à ce qu'un sixième de l'échantillon soit remplacé chaque mois ou, autrement dit, qu'il soit renouvelé [1].

Dans une semaine donnée (appelée semaine d'enquête) de chaque mois, environ 1 100 intervieweurs communiquent avec quelque 62 000 logements au Canada. Ils recueillent des renseignements sur les caractéristiques démographiques et les activités de la population active, à savoir la population excluant les pensionnaires d'établissements institutionnels, âgée de 15 ans et plus, constituée de membres des ménages vivant dans ces logements.

Pour différentes raisons, les intervieweurs ne sont pas en mesure d'obtenir une interview auprès de chaque logement sélectionné. Ces non-interviews proviennent des sources suivantes :

1. A.R. Gower, Division des méthodes d'enquête — recensement et enquêtes-ménages, Statistique Canada.

(a) Les ménages non répondants, y compris pour des raisons comme le refus, l'absence de personne à la maison et l'absence temporaire;
(b) Les logements inoccupés, ce qui comprend les logements inoccupés mais aussi les logements saisonniers inoccupés, les logements en construction et les logements occupés par des personnes non admissibles à une interview;
(c) Les logements « inexistants », y compris les logements démolis, déplacés ou inscrits sur la liste par erreur.

L'annexe A présente un plus grand nombre de définitions précises des raisons des non-interviews, accompagnées de la définition du taux de non-réponse.

Il faut absolument maintenir le niveau de ménages non répondants au plus bas, puisqu'un taux élevé de non-réponse entraîne une forte variabilité d'échantillonnage pour les estimations de la population active et peut faire augmenter l'erreur quadratique moyenne en raison d'un biais de non-réponse. Malgré l'apport d'ajustements pour les cas de non-réponse effectués aux étapes de traitement des données et d'estimation de l'enquête, il est tout de même très important de mettre tout en œuvre sur le terrain pour interviewer tous les ménages.

Les logements inoccupés et « inexistants » ne contribuent pas au biais de l'échantillon, mais entraînent une plus forte variance de l'échantillonnage en raison du plus petit nombre de ménages qui en découle. Il convient de souligner que des visites ont lieu chaque mois dans des logements inoccupés afin de procéder à des interviews dans tous ceux susceptibles d'être maintenant occupés par des personnes admissibles. Les logements « inexistants », une fois détectés, ne font l'objet d'aucune autre visite et sont exclus de l'échantillon.

Le présent article porte essentiellement sur les ménages non répondants de l'EPA et met l'accent sur la méthodologie qui découle de taux de non-réponse d'environ 5 %. Ce très faible taux de non-réponse s'obtient à l'aide de techniques et de procédures d'interview efficaces qui sont décrites à la section 2, ainsi que par de la surveillance et des contrôles réguliers décrits à la section 3. La section 4 présente un résumé des récents taux de non-réponse. La question du traitement des non-répondants, aux étapes du traitement des données et de l'estimation de l'enquête, est abordée à la section 5, alors que la section 6 porte sur

les caractéristiques démographiques et les caractéristiques de la population active relatives aux non-répondants. Nos conclusions sont présentées à la section 7.

2 Techniques et procédures d'interview pour contrôler la non-réponse

2.1 Planification des tâches

Les intervieweurs ont pour directives de dénombrer tous les logements figurant dans leurs tâches, tout en faisant le moins de dépenses et de déplacements possible. Ils doivent terminer leurs tâches avant la fin de la semaine de six jours de l'enquête. Au cours de cette période, les intervieweurs travaillent seulement sur l'EPA, même si, à l'occasion, des enquêtes supplémentaires sont en cours en même temps que l'EPA, l'achèvement de cette dernière dans les délais précis aura la priorité.

En règle générale, la charge de travail d'un intervieweur dépend du type de zone dénombrée et de l'éventuelle autorisation de procéder à des interviews téléphoniques. Habituellement, les attributions de zones rurales se composent d'environ 40 à 50 logements. Les attributions de zones urbaines sont plus volumineuses : 70 à 80 logements dans le cas des tâches d'interviews téléphoniques. On suggère aux intervieweurs de faire jusqu'à trois ou quatre appels à chaque logement, et au moins un appel avant le quatrième jour de la semaine d'enquête. Les intervieweurs terminent habituellement leurs interviews du premier mois et les cas de non-réponse du mois précédent aussi tôt que possible durant la semaine d'enquête. Au cours des visites subséquentes, les intervieweurs tentent de communiquer avec les ménages au « meilleur moment » (déterminé lors du premier contact avec un ménage). En cas d'insuccès, ils procèdent aux appels à des heures différentes et à des jours différents.

Nous encourageons les intervieweurs à planifier leurs horaires et leurs itinéraires afin d'utiliser efficacement leur temps. À titre d'exemple, l'intervieweur visitera en premier lieu les zones à proximité de son domicile, afin de pouvoir faire les visites de rappel sur le chemin du retour. Dans le cadre de ses tâches d'interviews téléphoniques, l'intervieweur effectuera souvent des appels à différentes heures et fera

le suivi des tentatives téléphoniques infructueuses en se rendant sur place. Les intervieweurs déterminent avec des personnes apparentées, des voisins ou des concierges le moment où un ménage est le plus susceptible de se trouver à la maison afin de planifier ses visites de rappel en conséquence. Si le ménage est absent du domicile à la première visite, l'intervieweur laisse sur place une brochure décrivant l'enquête accompagnée d'une note demandant un rendez-vous [2].

2.2 Premier contact

Grâce à de meilleures techniques et politiques de formation comme l'« entregent » [3], les intervieweurs deviennent plus aguerris sur la manière d'amener un répondant à coopérer et de mener efficacement des interviews. La formation met l'accent sur des techniques d'interview comme l'apparence, la présentation, la formulation de questions, la gestion de situations délicates et la conclusion de l'interview. Une partie très importante de cette formation porte sur la manière dont l'intervieweur se présente et présente l'enquête.

Il est très important d'informer le répondant sur la nature et l'objet de l'enquête. Pour cette raison, lorsque l'adresse postale est connue, une lettre de présentation accompagnée d'une brochure décrivant l'EPA est envoyée au ménage avant la première interview. Lorsque l'intervieweur rend visite à un répondant déjà au fait des grandes lignes de l'enquête, il lui est plus facile de se présenter. S'il est impossible de faire un envoi postal, l'intervieweur remet la lettre lors de sa première visite. Dans tous les cas, les intervieweurs doivent faire en sorte que chaque ménage dispose de matériel expliquant l'enquête.

Chaque intervieweur doit porter une carte d'identité de Statistique Canada et la présenter au répondant au début de l'interview. Il gagnera ainsi plus facilement la confiance du répondant et s'assurera que ce dernier comprend bien qui il est et qui il représente. L'intervieweur explique brièvement l'enquête et assure au répondant que les renseignements recueillis demeurent confidentiels. Dans les interviews subséquentes, l'intervieweur tente de communiquer avec la personne interviewée le mois précédent (ce qui est particulièrement important dans le cas d'interviews téléphoniques), mais dans l'impossibilité de le faire, il procédera à l'interview avec un autre membre responsable du ménage.

2.3 Interviews par procuration

Compte tenu des contraintes de temps et de coût, il est pratiquement impossible d'obtenir des réponses sans procuration de chaque personne. C'est pourquoi les interviews par procuration sont acceptables dans le cadre de l'EPA. En règle générale, l'interview se limitera à un seul membre du ménage, qui répondra au nom de tous les autres membres. À l'occasion, il faut procéder à des interviews séparées pour des membres du ménage comme des chambreurs ou des pensionnaires. Les interviews par procuration correspondent en moyenne à environ 50 % de tous les répondants [4]. De plus, comme les interviews par procuration sont acceptées, il est possible d'obtenir des réponses complètes pour tous les membres d'un ménage dans presque 100 % des ménages répondants. En fait, les interviews (par procuration ou sans procuration) de quelques-uns, mais pas de tous les membres d'un ménage, représentent moins de 0,2 % de tous les ménages. L'acceptation des répondants substituts appropriés constitue par conséquent un moyen efficace de réduire le nombre de cas de non-réponse.

2.4 Suivis des refus

Un suivi est effectué, dans la mesure du possible, auprès des ménages ayant refusé de répondre. Dans la majorité des cas, cela se traduit par une visite personnelle par un intervieweur principal ou le représentant d'un bureau régional. Dans les zones où il est impossible d'effectuer ce type de suivi, il est possible d'envoyer une lettre. Les ménages reçoivent habituellement plus de renseignements sur l'enquête et l'utilisation qui est faite des données. On insiste alors sur l'importance de l'enquête et de la coopération du répondant. Cette démarche aboutit souvent à la réalisation d'une interview, le mois suivant, auprès de nombreux ménages ayant refusé dans un premier temps. Dans le cas où rien n'arrive à persuader les ménages, les intervieweurs ont la consigne de ne plus les visiter à moins d'un changement complet de la composition du ménage.

2.5 Suivis après la semaine d'enquête

Durant la période estivale, quand le nombre de cas de non-réponse se révèle plus élevé que d'habitude parce que le ménage est temporairement absent ou qu'il n'y a personne à la maison, on effectue les interviews

de suivi durant la semaine suivante la semaine d'enquête. Même si ce programme de suivi après la semaine d'enquête n'a lieu régulièrement qu'en juillet et en août, il arrive à l'occasion qu'il s'applique lors d'autres mois où les taux de non-réponse sont plus élevés que d'habitude.

Une équipe composée d'au moins un membre du personnel d'un bureau régional et de quelques intervieweurs procède aux interviews du programme de suivi le lundi et le mardi de la semaine suivant la semaine d'enquête. Elle assure ces suivis qui visent tous les types de ménages non répondants sauf ceux ayant refusé et ceux pour qui une mesure de suivi ne convient pas en raison de leur emplacement, de la disponibilité du répondant ou d'autres circonstances spéciales. L'équipe effectue les suivis après la semaine d'enquête par téléphone depuis le bureau régional ou lors d'une interview sur place. Lorsque l'intervieweur communique avec un répondant, il procède au suivi en se présentant, en expliquant la raison de son appel ou de sa visite, et en citant le nom de l'intervieweur initial. Dans le cas d'une visite du premier mois, l'intervieweur procédant au suivi mène à bien l'interview de la façon habituelle et dit au répondant qu'un autre intervieweur (c.-à-d. l'intervieweur habituel) communiquera avec le ménage le mois suivant. Il est très important d'indiquer au répondant la semaine (qui remonte à deux semaines) à laquelle renvoient les questions d'enquête et de s'assurer qu'il comprend bien de quelle période de référence il s'agit. L'intervieweur prend ensuite bien soin de poser toutes les questions en mentionnant la semaine de référence.

Selon les indications, le programme de suivi après la semaine d'enquête a entraîné une baisse des cas de non-réponse durant les mois de juillet et d'août (se reporter à la section 4 de cet article). Les données recueillies dans un bureau régional ont montré une réduction d'environ 2,0 % du taux total de non-réponse et un suivi fructueux d'environ 25 % des cas de non-réponse obtenus durant la semaine d'enquête. Dans de nombreux cas, il aura suffi d'un seul appel téléphonique à ces ménages pour achever une interview, tandis que d'autres en auront nécessité jusqu'à trois. Habituellement, les ménages ayant fait l'objet de quatre tentatives de communication ou plus demeuraient dans la catégorie des cas de non-réponse. Les intervieweurs ont estimé que le moment le plus productif était l'après-midi et le début de la soirée du lundi, et que leurs appels à un ménage plus tard en soirée le lundi et ceux du mardi restaient sans réponse [5].

2.6 Interviews téléphoniques

La procédure d'interview téléphonique utilisée dans l'EPA associe visites personnelles et appels téléphoniques, et ne s'applique qu'aux grandes régions urbaines. Les intervieweurs doivent effectuer toutes leurs interviews du premier mois en personne et doivent n'avoir recours qu'aux interviews téléphoniques durant les mois subséquents, si le répondant accepte ce mode d'interview. L'expérience a montré que les interviews étaient réalisées par téléphone auprès d'environ 75 % des ménages situés où cette procédure est autorisée.

Même si la principale raison de recourir aux interviews téléphoniques dans l'EPA consiste à réduire le coût de dénombrement, ce type d'interviews semble avantageux du point de vue de la non-réponse, puisque : (a) il permet de mener une interview à bien dans le respect des délais, quelles que soient les conditions météorologiques; (b) il convient tout particulièrement aux personnes seules, aux petits ménages familiaux et aux locataires d'appartement qui sont difficiles à joindre à la maison et qui sont souvent joignables seulement en soirée (en soirée, il est plus facile pour un intervieweur de travailler par téléphone que de faire une visite personnelle); (c) il permet de mener une interview plus facilement à la convenance du répondant (si le moment ne convient pas, il est facile d'en fixer un autre); (d) il donne la possibilité de réduire la non-réponse, car il offre plus d'occasions et de temps pour les visites de rappel.

La procédure d'interview téléphonique ne semble toutefois pas avoir un effet direct sur la réduction des taux de non-réponse. Les résultats d'une expérience d'interview téléphonique qui s'est déroulée en 1972 et en 1973 ont mené à cette conclusion [6]. L'expérience a montré que les répondants qui acceptaient une interview téléphonique étaient très peu susceptibles d'être des non-répondants lors des interviews subséquentes. Les ménages qui n'acceptaient pas les interviews téléphoniques ou qui n'étaient pas joignables par téléphone (pour des raisons comme la non-disponibilité d'un téléphone, un téléphone de ligne partagée, un numéro de téléphone non inscrit sur la liste, un changement complet de la composition du ménage, des problèmes de langue ou d'ouïe, etc.) devraient, selon les attentes, contribuer à près de 50 % de tous les cas de non-réponse, même si ce groupe de ménages représente à peine 10 % à

20 % de l'ensemble des ménages faisant partie des tâches d'interviews téléphoniques. Par conséquent, le fait de consacrer davantage d'efforts pour atteindre ces ménages devrait vraisemblablement permettre de réduire le taux de non-réponse. Selon les procédures d'interview actuelles, les intervieweurs ont pour consigne de réaliser autant d'interviews téléphoniques que possible au cours des deux premiers jours de la semaine d'enquête et d'essayer de joindre les ménages nouvellement introduits et les cas de non-réponse du mois précédent aussi tôt que possible durant la semaine d'enquête. De cette manière, moins d'importance est accordée au fait de communiquer avec les ménages qui sont impossibles à interviewer par téléphone pour des raisons autres que les interviews du premier mois. Cela porte à croire qu'il serait possible de réduire la non-réponse parmi les ménages pouvant faire l'objet d'une interview téléphonique, mais que le taux de non-réponse augmenterait dans les ménages qui ne sont pas joints par téléphone.

2.7 Incitatifs liés à la réponse

La participation des répondants à l'EPA est imposée en vertu de la *Loi sur la statistique*, mais aucun incitatif monétaire ou d'une autre forme n'est offert. Cependant, une expérience a été réalisée en 1975 et en 1976 sur des incitatifs liés à la participation à l'EPA afin de déterminer l'efficacité de cette pratique pour établir de meilleures relations avec le répondant et rehausser le rendement de l'intervieweur [7]. L'incitatif lié à la réponse utilisé dans l'expérience était « Le Canada », une revue annuelle publiée par Statistique Canada. Dans la moitié de l'échantillon de l'EPA, les intervieweurs ont remis un exemplaire de la revue « Le Canada » à tous les ménages visités pour la première fois, tandis que les autres ménages n'ont pas reçu d'incitatif.

Les ménages ayant reçu un exemplaire de la revue « Le Canada » ont affiché un taux de refus légèrement plus faible que celui des ménages ne l'ayant pas reçu. Selon les données, la distribution de la revue « Le Canada » a eu très peu d'effet sur la conversion d'un refus en réponse lors du premier contact de l'intervieweur avec un ménage, mais les répondants ayant reçu la revue étaient moins susceptibles de refuser de répondre plus tard que les répondants n'ayant rien reçu. Même si la majorité des

intervieweurs ont indiqué avoir eu l'impression que des incitatifs liés à la réponse, comme la revue « Le Canada », se révélaient utiles pour établir une bonne relation avec les répondants, la plupart étaient d'avis que des documents comme la lettre de présentation et la carte d'identité étaient en réalité plus efficaces que des cadeaux.

L'expérience sur les incitatifs liés à la réponse a montré la présence d'un réel besoin de renseigner davantage le répondant sur l'objet de l'enquête et l'utilisation des données. Il est par conséquent très important que les intervieweurs aient les outils nécessaires pour communiquer ces renseignements, puisqu'ils assument la principale responsabilité d'obtenir la coopération du répondant. Les intervieweurs peuvent acquérir ces connaissances grâce à une formation qui met l'accent sur les objectifs et l'importance de l'enquête, et qui met à leur disposition des documents comme une lettre de présentation ou une brochure explicative qui illustre ces points.

3 Surveillance de la non-réponse

En ce qui concerne les logements où personne ne peut être joint, les intervieweurs donnent la raison précise de l'absence d'interview et l'inscrivent dans le Dossier du ménage[2]. Les intervieweurs remplissent également un rapport de non-interview dans lequel ils expliquent de la façon la plus détaillée possible les circonstances entourant l'absence d'interview. Après le codage de la non-interview par l'intervieweur, le bureau régional décide de la mesure à prendre le mois suivant. Cette mesure est alors imprimée à l'avance dans le Dossier du ménage du mois suivant pour indiquer si l'intervieweur doit faire une nouvelle tentative d'interview du ménage ou n'effectuer aucune interview, sauf dans le cas d'un changement complet de la composition du ménage.

[2] Le Dossier du ménage consiste en une inscription de toutes les personnes (c.-à-d. les membres du ménage) qui habitent dans le logement sélectionné pendant la période où il est visé par l'Enquête sur la population active, et renferme des renseignements permettant aux intervieweurs de planifier leurs tâches et d'effectuer des interviews.

Les bureaux régionaux communiquent les renseignements contenus dans le Dossier du ménage au bureau central où sera créé un fichier des cas de non-réponse résumant les renseignements pertinents concernant l'état de réponse de chaque logement sélectionné dans l'échantillon de l'EPA. Ce fichier des cas de non-réponse procure les renseignements nécessaires à la production mensuelle d'une série de rapports exhaustifs sur les cas de non-réponse, dans les cinq ou six jours suivant la fin de la semaine d'enquête. Les rapports renferment des ventilations détaillées des tailles d'échantillon, des taux de non-réponse et des taux d'inoccupation à l'intention des intervieweurs, des bureaux régionaux, des provinces et de chaque type de zones (unités autoreprésentatives [UAR], unités non représentatives [UNAR] et régions spéciales[3]). Ils permettent au personnel du bureau central de repérer les zones où la non-réponse est problématique et, au besoin, de communiquer avec les bureaux régionaux pour qu'ils prennent des mesures correctives visant à y réduire les taux de non-réponse. Différentes autres analyses sur les taux de non-réponse peuvent utiliser le fichier des cas de non-réponse, notamment les répartitions pour des unités d'échantillonnage précises, des échantillons d'appartement et de non-appartements, des groupes de renouvellement ainsi que des tâches d'interviews téléphoniques et d'interviews sur place. Ces types de renseignements sont très utiles pour enquêter sur le comportement des taux de non-réponse lors d'une période donnée et sur l'isolement des endroits susceptibles de présenter des taux de non-réponse élevés.

Le rendement des intervieweurs fait l'objet d'une surveillance et d'une évaluation continues. Les bureaux régionaux disposent d'un rapport mensuel sur les taux de non-réponse au niveau de l'intervieweur. Ce rapport peut être produit dans chaque région dès la fin de la semaine d'enquête, ce qui permet à tous les superviseurs de prendre une mesure immédiate dans des circonstances particulières, lorsque les intervieweurs ont des taux de non-réponse inhabituellement élevés. L'objectif consiste à régler ces situations à temps pour la prochaine enquête et à maintenir les taux de non-réponse à un niveau satisfaisant.

[3] Les UAR (unités autoreprésentatives) sont des zones où la population dépasse 15 000 habitants ou qui comportent des caractéristiques uniques qui nécessitent de les considérer en tant qu'UAR. Les UNAR (unités non autoreprésentatives) sont des zones extérieures aux UAR qui se composent de zones rurales et de petits centres urbains. Les régions spéciales comprennent les établissements militaires, les régions éloignées et les établissements institutionnels comme les hôpitaux, les écoles et les hôtels.

L'Enquête sur la population active comprend également des programmes standards d'observation et de réinterview. Le programme d'observation [8] permet d'évaluer et d'améliorer le rendement des intervieweurs. Chaque mois, environ le dixième des intervieweurs est choisi pour être observé, y compris les intervieweurs pour lesquels une observation méthodique a été fixée, les nouveaux intervieweurs et les intervieweurs dont le rendement indique qu'ils ont besoin d'être observés. L'observateur, qui est habituellement un intervieweur principal, accompagne l'intervieweur sur le terrain pendant la semaine d'enquête et l'évalue dans tous les aspects de son travail. L'observation constitue une excellente occasion de former ou de former à nouveau les intervieweurs sur l'utilisation de bonnes méthodes d'interview. Les connaissances des procédures de non-interview de l'intervieweur et sa capacité à réduire au minimum le nombre de cas de non-réponse dans les tâches qui lui sont attribuées font partie des aspects évalués.

L'intervieweur principal ou le superviseur lance le programme de réinterview [9] tout de suite après la semaine d'enquête. Le réintervieweur communique de nouveau avec les ménages dénombrés durant la semaine d'enquête pour procéder à des réinterviews dans lesquels il répète les mêmes questions que celles posées par l'intervieweur. Tout écart observé entre les deux ensembles de réponses est attribuable à plusieurs causes, notamment le répondant, l'intervieweur, le réintervieweur, des manquements dans les directives ou la formation reçues par les intervieweurs, de même que la formulation et l'ordre des questions. Même si le programme de réinterview vise avant tout à évaluer les erreurs de réponse, il permet également de vérifier la qualité du travail d'un intervieweur, notamment sa gestion des non-interviews. Une vérification auprès du répondant indique, par exemple, si l'intervieweur a varié l'heure de ses appels et effectué plusieurs visites de rappel. Le programme de réinterview est par conséquent complémentaire au programme d'observation, puisqu'il permet de déceler les points faibles d'un intervieweur et ses besoins de formation supplémentaire. Selon les conclusions de la réinterview, il est possible de recommander une observation spéciale ou une formation d'appoint.

4 Taux de non-réponse

Dans l'EPA, il s'est avéré possible de maintenir de faibles taux de non-réponse grâce à des programmes de formation efficaces, à une surveillance et à des contrôles réguliers, de même qu'à des techniques et des procédures d'interview qui favorisent une réduction de la non-réponse. Cette méthode semble ne pas être en mesure d'abaisser le taux total de non-réponse sous 4,0 %, quel que soit le mois. Ainsi, compte tenu des fluctuations saisonnières, une moyenne annuelle de 5,0 % constitue un objectif réaliste. En 1977 et en 1978, le taux de non-réponse moyen s'élevait à 5,4 % chaque année. Au cours de cette période, le taux de refus s'est maintenu autour de 1,3 % à 1,5 %. Ces refus sont vraisemblablement catégoriques; il pourrait être difficile, voire impossible, de convertir tout fragment de ce groupe en interviews. Une valeur optimale du taux pour la catégorie « personne à la maison » semble être de 1,0 %, compte tenu des contraintes de coût et de la durée de la semaine d'enquête. Ces deux dernières années, la moyenne de cette composante atteignait 1,5 % et présentait de légères variations d'un mois à l'autre. Chaque année, le taux pour la catégorie « temporairement absent » fluctue beaucoup d'un mois à l'autre, tout en atteignant habituellement au moins 1,5 %, quel que soit le mois. Les autres raisons de la non-réponse ont contribué à environ 0,5 % du taux total de non-réponse.

Les graphiques 4.1 et 4.2 montrent le taux total de non-réponse, le taux de refus, le taux pour la composante « personne à la maison » et le taux pour la composante « temporairement absent » sur une période de quatre ans allant de 1975 à 1978. Les points suivants présentent les faits saillants de ces graphiques.

(a) Dans l'ensemble, le niveau de non-réponse a <u>diminué</u> sur quatre ans (en comparaison avec des mois correspondants).

(b) Le taux total de non-réponse a affiché une tendance à la baisse tout au long des mois de janvier à avril, chaque année (sauf en avril 1976 et de janvier à avril 1978). Il a augmenté d'avril à mai, pour ensuite diminuer un peu en juin, avant de remonter de juin à juillet pour atteindre un sommet en juillet. Après l'atteinte de ce sommet de cas de non-réponse en juillet, il a

reculé rapidement en août et en septembre. Le taux de non-réponse est demeuré raisonnablement stable durant les mois d'octobre, de novembre et de décembre, alors qu'une hausse a été observée de décembre à janvier chaque année.

(c) Chaque année, le taux total de non-réponse a atteint un sommet lors de l'enquête de juillet en raison d'un taux très élevé pour la composante « temporairement absent ». Le taux total de non-réponse et le taux pour la composante « temporairement absent » auront cependant été nettement plus faibles en juillet 1977 et 1978 qu'en juillet 1975 et 1976. Ces chiffres s'expliquent sans doute par l'instauration du programme de suivi après la semaine d'enquête durant les enquêtes de juillet et d'août 1977 et 1978.

(d) Outre les enquêtes de juin, de juillet et d'août, le taux pour la composante « temporairement absent » a eu tendance à augmenter durant les mois d'hiver de février et de mars. Cette hausse s'explique probablement par le fait qu'un plus grand nombre de personnes prennent des vacances en hiver.

(e) Le taux pour la composante « personne à la maison » s'est amélioré en quatre ans, pour se situer maintenant à environ 1,5 %.

(f) Exception faite des premiers mois de 1975, le taux de refus est demeuré relativement stable. Les augmentations qui se sont produites en avril 1976 et en avril 1978 et qui ont perduré jusqu'à l'enquête de mai au cours de ces deux années semblent découler de la tenue en avril de l'Enquête sur les finances des consommateurs en plus de l'EPA. Au cours des deux dernières années, le taux de refus s'est maintenu entre environ 1,3 % et 1,5 %, sauf pour les exceptions déjà mentionnées, comparativement à 2,5 % en mai 1976.

Taux de non-réponse à l'Enquête sur la population active 1975 à 1978

Graphique 4.1

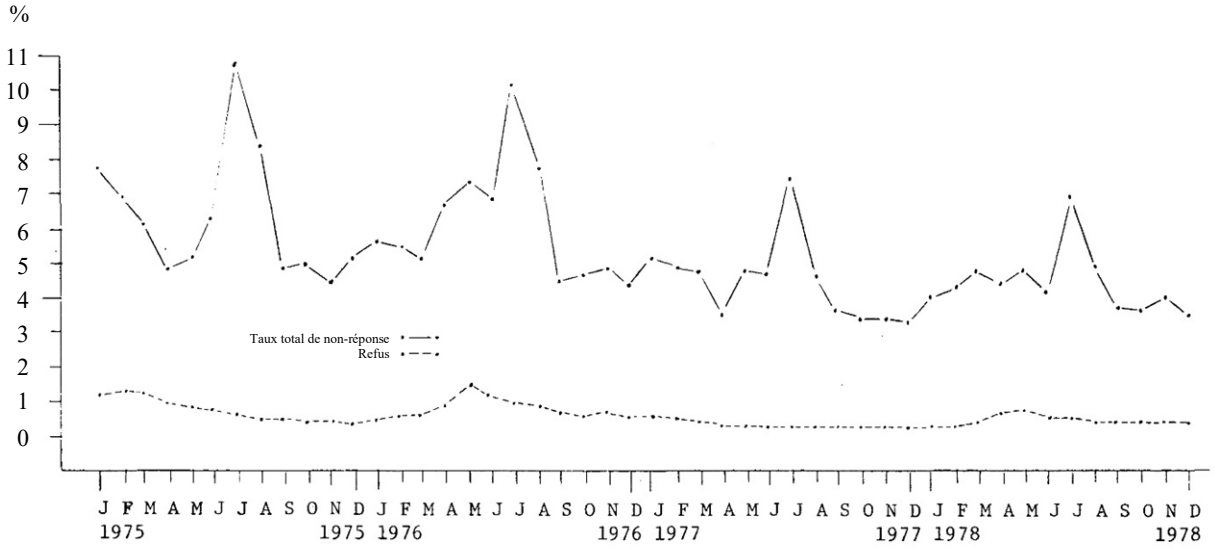

Graphique 4.2

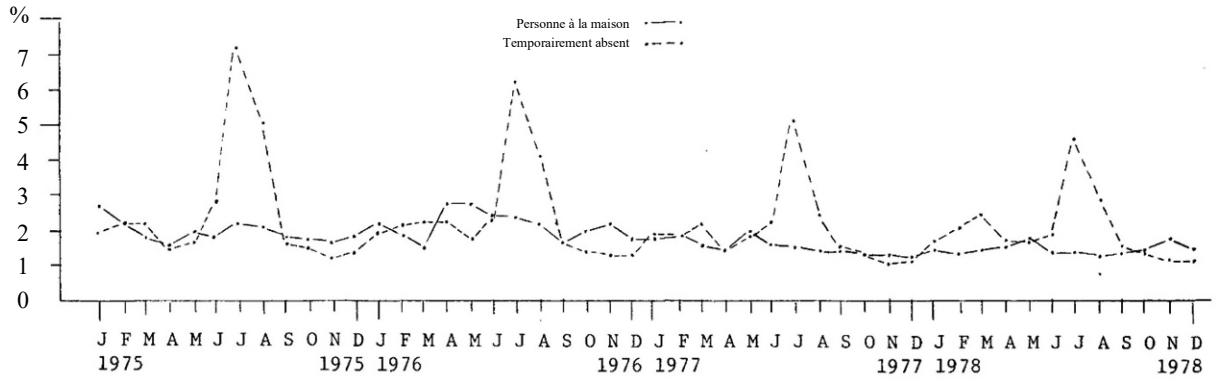

Le tableau 4.1 présente un résumé des taux de non-réponse conformément au nombre de fois (une à six) où des ménages ont été dénombrés. Les taux apparaissant sur le tableau représentent les moyennes pour 12 groupes de renouvellement[4] qui ont été introduits dans l'enquête pour la première fois de juillet 1977 à juin 1978, et qui sont restés dans l'enquête pendant une période de six mois (renouvellement de décembre 1977 à novembre 1978). Les résultats sont jugés habituels pour toute période de 12 mois consécutifs.

Tableau 4.1
Taux de non-réponse (%) selon le mode d'occupation des ménages dans l'Enquête sur la population active (moyenne pour 12 groupes de renouvellement introduits dans l'enquête de juillet 1977 à juin 1978)

Nombre de mois de participation à l'enquête	Taux de non-réponse (%)			
	Taux total de non-réponse	Refus	Personne à la maison	Temporairement absent
1	8,04	1,43	2,96	2,94
2	5,09	1,21	1,44	1,99
3	4,71	1,32	1,10	1,90
4	4,65	1,46	1,09	1,79
5	4,62	1,51	0,99	1,77
6	4,45	1,52	0,78	1,73

Les résultats présentés dans le tableau 4.1 pourraient entraîner les commentaires suivants :

(a) Le taux total de non-réponse a atteint un sommet le premier mois, sans doute parce que les intervieweurs ont eu plus de difficulté à trouver des personnes à la maison et qu'ils n'avaient pas encore déterminé le meilleur moment pour les joindre. Le taux a ensuite nettement baissé le mois suivant et a continué de reculer au cours des troisième et quatrième mois. Après une diminution minime du quatrième au cinquième mois, le total affichait un recul plus marqué le sixième mois.

[4] L'échantillon de l'EPA se compose de six groupes de renouvellement, ayant chacun relativement la même taille. Chaque logement sélectionné appartient à un de ces groupes de renouvellement et reste dans l'enquête pendant six mois consécutifs. Au cours d'un mois, environ le sixième de l'échantillon est renouvelé et remplacé par des logements introduits pour la première fois dans l'échantillon (p. ex. un logement introduit dans l'échantillon en janvier est dénombré chaque mois, de janvier à juillet, puis il est remplacé par un autre logement en juillet).

(b) Le taux de refus a diminué au cours du deuxième mois et a augmenté graduellement tout au long des troisième, quatrième et cinquième mois avant d'atteindre un plateau au sixième mois. Il convient de souligner la nature cumulative des taux de refus, puisqu'un refus dans un mois demeurera probablement un refus le mois suivant. Ainsi, toute hausse abrupte du taux de refus au cours d'un mois devrait possiblement se traduire par des taux de refus plus élevés dans les mois subséquents, suivis d'une baisse graduelle du taux au fil du renouvellement des répondants de l'échantillon qui avaient refusé de répondre. La baisse du taux de refus observée lors du deuxième mois se concentrait dans les UAR où le taux est passé de 1,9 % à 1,4 %, tandis que celui des UNAR demeurait stable à environ 1,0 % au cours des deux premiers mois. La baisse du taux de refus des UAR rend compte de la réussite des suivis des cas de refus dans ces zones. Les UNAR n'ont pas connu cette diminution, sans doute en raison de l'absence de suivi des cas de refus dans les UNAR due à leur emplacement éloigné.

(c) Le taux pour la composante « personne à la maison » a diminué d'environ 50 % entre le premier et le deuxième mois. Il a poursuivi son recul du deuxième au troisième mois, pour ensuite diminuer très graduellement au cours des quatrième et cinquième mois. Ensuite, le sixième mois a affiché une baisse plus importante. Le comportement du taux de la composante « personne à la maison » dans le mode d'occupation de six mois des ménages de l'enquête s'explique très probablement par le fait que plus la participation d'un ménage à l'enquête se prolonge, plus l'intervieweur sait reconnaître le moment où le répondant est le plus susceptible de se trouver à la maison.

(d) Le taux pour la composante « temporairement absent » a diminué durant les six mois, surtout entre le premier et le deuxième mois. Il est difficile d'expliquer ce phénomène, puisque le taux de la composante « temporairement absent » ne devrait pas dépendre de la durée pendant laquelle un ménage reste dans l'échantillon de l'enquête. Il est possible de supposer que les intervieweurs ont peut-être confondu les types de non-réponse « personne à la maison » et « temporairement absent ».

Bien que le taux total de non-réponse se soit maintenu à un niveau moyen de 5,4 % au Canada en 1977 et en 1978, les cas de non-réponse ont varié d'une région à l'autre pour de nombreuses raisons, notamment le lieu géographique, les caractéristiques et les attitudes des répondants dans chaque zone, les conditions météorologiques et les procédures du bureau régional. Le tableau 4.2 illustre cette variation pour 1978.

Tableau 4.2
Taux de non-réponse (%) par bureau régional (moyenne mensuelle, 1978)

Bureau régional	Nombre de ménages	Taux total de non-réponse	Refus	Personne à la maison	Temporairement absent
St. John's	3 024	4,7	0,8	1,2	2,1
Halifax	9 632	5,5	1,3	1,7	1,8
Montréal	7 865	4,9	1,3	1,7	1,7
Ottawa	2 729	5,1	1,4	1,4	1,9
Toronto	8 428	6,3	1,8	1,7	2,3
Winnipeg	9 242	4,9	1,4	1,3	2,1
Edmonton	9 302	4,9	1,4	1,2	2,0
Vancouver	6 132	6,4	2,0	1,5	2,3
Canada	55 354	5,4	1,4	1,5	2,0

Les taux de non-réponse dépendent également du type de zone dénombrée. La distribution des zones à l'intérieur d'une région pourrait influer sur le taux de non-réponse dans un bureau régional. Le tableau 4.3 présente les taux de non-réponse en fonction du type de zones, à l'échelle canadienne.

Ces résultats montrent que les UAR affichaient un taux total de non-réponse plus élevé que les UNAR. La moyenne sur 12 mois des taux pour la composante « temporairement absent » était la même dans les deux zones. Cependant, les UAR avaient des taux plus élevés (de plus de 30 %) que les UNAR pour la composante « temporairement absent » durant les mois de mai, de juin, de juillet, d'août et de septembre, tandis que les UNAR présentaient des taux plus élevés (de plus de 35 %) pour la composante « temporairement absent » durant les autres mois de l'année. Ce phénomène pourrait s'expliquer par le fait que les habitants de régions rurales déménagent dans de plus grands centres durant l'hiver et que les familles vivant dans des villes prennent habituellement des vacances en été. Malgré une même moyenne des taux pour la composante « temporairement absent » au cours de l'année dans les UAR et les UNAR, le taux pour la composante « personne à la maison » dans les UAR était presque 25 %

supérieur au taux correspondant des UNAR. Le taux de refus dans les UAR était environ 40 % supérieur à celui des UNAR.

Tableau 4.3
Taux de non-réponse (%) par type de région (moyenne mensuelle, 1978)

Type de région	Proportion approximative de l'échantillon	Taux total de non-réponse	Refus	Personne à la maison	Temporairement absent
UNAR	0,48	5,0	1,2	1,3	2,0
-urbaine[5]	0,18	5,3	1,0	1,4	2,4
-rurale[5]	0,30	4,9	1,3	1,3	1,8
UAR	0,51	5,7	1,7	1,6	2,0
-zone bâtie[6]	0,37	5,5	1,6	1,5	2,0
-banlieue[6]	0,10	4,8	1,6	1,2	1,8
-appartements[7]	0,04	9,8	2,7	3,6	3,0
Région spéciale	0,01	6,4	0,4	0,9	2,8

Les régions spéciales, par ailleurs, affichaient un taux total de non-réponse supérieur aux UAR ou aux UNAR, appartenant principalement aux composantes « temporairement absent » et « autres raisons ». Ces taux de non-réponse relativement élevés découleraient probablement de l'éloignement et de la composition (notamment des hôpitaux, des écoles et des hôtels) de nombreuses régions spéciales. Habituellement, les cas de non-réponse des UAR et des UNAR attirent davantage l'attention parce que ces zones représentent 99 % de l'échantillon de l'EPA, tandis que les régions spéciales n'y contribuent qu'à 1 %.

Dans les UNAR, la portion urbaine affichait un taux total de non-réponse plus élevé en raison des taux pour la catégorie « temporairement absent » des ménages qui y habitaient. Les taux pour la catégorie « personne à la maison » des zones urbaines et rurales des UNAR étaient presque les mêmes, mais les taux de refus étaient 30 % plus élevés dans les zones rurales que dans les zones urbaines.

[5] Chaque unité primaire d'échantillonnage d'une UNAR est divisée en portion urbaine et rurale.

[6] Les UAR sont stratifiées en sous-unités, elles-mêmes classées en tant que « zone bâtie » ou « banlieue » selon leur potentiel de croissance à venir. En règle générale, les logements de banlieue d'une UAR font partie des zones de banlieue ou suburbaines.

[7] Dix-sept grandes villes canadiennes comportent une sous-section d'appartements dans des immeubles d'au moins 5 étages et d'au moins 30 unités.

Les zones bâties des UAR affichaient un taux total de non-réponse plus élevé que les zones de banlieue, qui était attribuable à davantage de cas de non-réponse de types « personne à la maison » et « temporairement absent ». Il semble donc que les personnes vivant dans les zones centrales des villes avaient tendance à être plus difficiles à joindre que celles vivant en banlieue. Les différences n'étaient toutefois pas importantes.

Les appartements des UAR affichaient un taux total de non-réponse plus élevé que toute autre zone, comme le montre le tableau 4.3. En fait, le taux total de non-réponse de l'échantillon d'appartements de l'UAR était presque deux fois plus élevé que celui de l'échantillon hors appartements de l'UAR (composé de zones bâties et de banlieue). Les composantes « refus », « personne à la maison » et « temporairement absent » étaient également plus élevées dans l'échantillon d'appartements.

Le taux pour la catégorie « personne à la maison » était presque trois fois plus élevé dans l'échantillon d'appartements que dans l'échantillon hors appartements. Cette importante différence pourrait être attribuable aux modes de vie différents des locataires vivant en appartement et ceux ne vivant pas en appartement. Les ménages vivant dans des appartements comptent habituellement des personnes seules ou de très petites familles qui tendent à être plus mobiles et difficiles à joindre à la maison, tandis que les ménages ne vivant pas dans des appartements sont plus susceptibles de se composer de familles plus nombreuses qui comptent des enfants. L'autre problème des appartements réside dans le fait que les intervieweurs ont souvent du mal à entrer dans les immeubles d'appartements.

Bien que le taux de la composante « temporairement absent » soit habituellement deux fois plus élevé pour les appartements que pour les banlieues et les zones bâties, l'écart était moins marqué durant les mois de juillet et d'août que durant les 10 autres mois. Cela s'explique probablement par le fait qu'il est plus simple pour des personnes seules et des familles sans enfant que pour des familles ayant des enfants d'âge scolaire de prendre des vacances en automne, en hiver et au printemps.

L'échantillon d'appartements avait presque toujours un taux de refus plus élevé que l'échantillon hors appartements, mais l'écart entre les deux échantillons était moins marqué que l'écart dans les taux pour la

composante « personne à la maison » et la composante « temporairement absent ». De récents résultats indiquent toutefois que le fossé des taux de refus entre les appartements et les autres types de logements se creuse graduellement, au point où le taux de refus de l'échantillon d'appartements correspond maintenant presque au double du taux correspondant de l'échantillon hors appartements.

L'importance d'examiner les taux de non-réponse selon des répartitions comme les UAR et les UNAR réside dans le fait que cela permet d'établir des liens entre les différents types de régions en ce qui a trait au comportement des taux de non-réponse. À titre d'exemple, on s'attend à ce que le taux de non-réponse global soit toujours plus élevé dans les UAR que dans les UNAR, et que toute déviation par rapport à cette relation soit jugée inusitée. Il en va de même pour les taux de la composante « personne à la maison » et les taux de refus dans les UAR et les UNAR. Le rapport de 2 pour 1 du taux total de non-réponse dans l'échantillon d'appartements au taux correspondant de l'échantillon hors appartements constitue un autre exemple. Dans le cas de taux de non-réponse dépassant les niveaux moyens ou attendus, la connaissance de ces liens se révèle très utile pour analyser la situation et prendre une mesure corrective.

Le taux moyen de non-réponse était de 5,4 % en 1978, à l'échelle du Canada. Comme il est indiqué précédemment, des variations sont survenues d'un mois à l'autre, d'une région à l'autre et d'un type de région à un autre. Bien sûr, il faudrait aussi s'attendre à une variation des taux de non-réponse entre les intervieweurs. En fait, de nombreux intervieweurs ont obtenu des taux de réponse de 100 %, tandis que ce taux ne dépassait pas 75 % pour certains. Il est intéressant d'examiner la répartition des intervieweurs selon leurs totaux de cas de non-réponse, comme le montre le tableau 4.4.

Tableau 4.4
Répartition des intervieweurs selon leurs totaux de non-réponse (moyenne mensuelle, 1978)

Taux total de non-réponse (%)	Nombre d'intervieweurs	Pourcentage de l'ensemble des intervieweurs
0,0	159	15,0
0,1 à 5,0	434	40,8
5,1 à 10,0	333	31,3
10,1 à 15,0	98	9,2
15,1 à 20,0	29	2,7
20,0 et plus	10	1,0
Total	1 063	100,0

Les données du tableau 4.4 reposent sur l'ensemble des intervieweurs qui comptent au moins 20 ménages dans leurs tâches, et représentent une moyenne sur 12 mois en 1978. Le tableau indique que 56 % des intervieweurs ont obtenu des taux de non-réponse de 5,0 % ou des taux plus élevés.

Les 13 % d'intervieweurs ayant eu des taux de non-réponse supérieurs à 10,0 % représentaient 31 %, ou presque le tiers, de tous les cas de non-réponse. Il apparaît donc nettement que la majorité des intervieweurs ont très bien réussi à maintenir d'excellents taux de non-réponse et qu'en réalité, une large part du nombre total de cas de non-réponse est attribuable à un petit groupe d'intervieweurs. Il est aussi intéressant de constater que 59 % des intervieweurs n'ont pas enregistré de non-réponse de type « personne à la maison » et que 54 % n'ont eu aucun refus. De plus, 71 % et 70 % des intervieweurs ont obtenu des taux de type « personne à la maison » et des taux de refus, respectivement, de 2,0 % ou plus élevé. Ces proportions sont certainement impressionnantes et témoignent du succès des programmes actuels de formation, de surveillance et de contrôle, ainsi que des techniques et des procédures d'interview qui visent toutes à maximiser les niveaux de réponses à l'EPA.

5 Traitement des non-répondants aux étapes du traitement des données et de l'estimation

Le traitement réservé aux non-répondants dans les étapes de traitement des données et d'estimation de l'EPA est un facteur très important à prendre en considération. Pour rendre compte de toute la population de façon plus adéquate, il faut imputer les renseignements manquants sur les non-répondants ou ajuster les poids de la portion interviewée de l'échantillon. Les procédures d'imputation et d'ajustement s'effectuent de la façon suivante [1, 10].

Quand la non-réponse correspond aux motifs de refus, « personne à la maison » et « temporairement absent », et que les réponses avaient été reçues le mois précédent, les enregistrements de ces ménages sont copiés dans le mois précédent et sont mis à jour avec les changements appropriés à certaines questions (p. ex. si une personne du mois précédent était à la recherche d'un emploi depuis 6 semaines, ce renseignement sera mis à jour et changé pour 10 semaines, pour le mois en cours). Aux fins

d'estimation, ces ménages sont traités de la même manière que les ménages répondants. Le report des enregistrements ne dépassera pas un mois consécutif. En 1978, cette méthode d'imputation a été effectuée pour environ 31 % de tous les non-répondants en moyenne. Cette proportion allait de 22 % en décembre à 45 % en juillet. Dans presque tous les autres mois, 30 % des enregistrements du mois précédent des non-répondants ont été copiés. Tout au long de l'année, en moyenne, 11 % des enregistrements de refus, 33 % des enregistrements de type « personne à la maison » et 52 % des enregistrements de type « temporairement absent » ont été reportés.

Le reste des non-répondants pour lesquels il était impossible de reporter les enregistrements du mois précédent, ont fait partie des cas de non-réponse due à des conditions routières ou météorologiques, à des circonstances touchant le ménage, à une indisponibilité de l'intervieweur, à des défections, à un renouvellement de ménages non-répondants et à des ménages non-répondants depuis plus d'un mois. La procédure d'ajustement utilisée pour compenser l'absence de réponses des non-répondants augmente les poids des ménages interviewés lorsque des observations de l'échantillon subissent de l'inflation afin de générer des estimations de la population active. Il s'agit plus particulièrement d'augmenter le poids d'un ménage interviewé d'un facteur compensatoire déterminé de la manière suivante : dans les UNAR, chaque unité primaire d'échantillonnage (UPE) qui a été échantillonnée est divisée en deux unités compensatoires (une unité rurale et une unité urbaine) et chaque sous-unité des UAR est traitée comme une unité compensatoire. Le facteur compensatoire de chaque unité compensatoire se calcule en divisant (a) le nombre de ménages qui auraient dû être interviewés par (b) le nombre de ménages qui ont été interviewés ou dont les enregistrements du mois précédent ont été reportés. Dans les régions spéciales, l'unité compensatoire est la strate, et les facteurs compensatoires se calculent de la même façon que les UNAR.

6 Caractéristiques des non-répondants

Même si l'on effectue des procédures d'imputation et d'ajustement lors des étapes de traitement des données et d'estimation de l'EPA afin de compenser l'absence de réponses et de réduire au minimum le biais, on ignore en grande partie la composition et les caractéristiques des

ménages non répondants. En ce qui concerne les non-répondants pour lesquels il n'est pas possible de reporter les enregistrements du mois précédent, l'hypothèse avancée veut que leurs caractéristiques soient les mêmes que celles des répondants. De récentes études indiquent toutefois que les caractéristiques des ménages non répondants diffèrent de celles des ménages interviewés quant à la taille du ménage et à la situation par rapport au marché du travail.

Le tableau 6.1 présente un résumé des caractéristiques démographiques et des caractéristiques de la population active des ménages répondants et non répondants de l'EPA durant la période de janvier à décembre 1978. Des résultats ont été obtenus pour 70 % de l'ensemble des ménages non répondants, 33 % des ménages ayant refusé de répondre, 79 % des ménages n'ayant personne à la maison et 88 % des ménages étant temporairement absents, au moyen de données recueillies à leur sujet dans les mois où ils avaient répondu. On a établi une moyenne des caractéristiques de l'ensemble des ménages interviewés et des non-répondants pour lesquels des données étaient disponibles. On a fait une moyenne des composantes de non-réponse suivantes : refus, « personne à la maison » et « temporairement absent ». La pondération appliquée à toutes les moyennes faisait appel à un taux d'échantillonnage inverse selon la province et le type de région. Seuls les membres civils du ménage âgés de 15 ans et plus faisaient partie des totalisations; les membres des Forces armées et les personnes de moins de 15 ans ont été exclus. On n'a pas tenu compte des changements de la composition du ménage d'un mois à l'autre (qui touchaient moins de 2 % des non-répondants, selon les estimations).

Les résultats présentés dans le tableau 6.1 procurent des renseignements pertinents sur l'influence et la nature des non-répondants de l'EPA. Des différences se dessinent entre les répondants et les non-répondants en ce qui a trait aux caractéristiques démographiques et celles de la population active, surtout dans le cas des non-répondants des catégories « personne à la maison » et « temporairement absent ». Les ménages qui ont refusé de répondre semblent très semblables aux ménages interviewés.

Puisque les totalisations tiennent compte de près de 90 % des ménages temporairement absents et de 80 % de ceux pour qui personne n'était à la maison, les résultats semblent présenter une très bonne caractérisation de ces non-répondants. Comparativement aux répondants, les non-

répondants de la catégorie « personne à la maison » faisaient partie de plus petits ménages, étaient jeunes, avaient des taux de chômage élevés et des taux de participation nettement plus élevés. Il semblerait par conséquent que les intervieweurs ont du mal à les trouver à la maison durant la semaine d'enquête en raison de leur mode de vie.

Les ménages interviewés affichaient des caractéristiques très stables et les ménages pour lesquels personne n'était à la maison montraient seulement de petites variations des caractéristiques d'un mois à l'autre, tandis que les ménages temporairement absents avaient des caractéristiques qui ont varié grandement tout au long de l'année. Les ménages temporairement absents, comme ceux pour lesquels il n'y avait personne à la maison, étaient beaucoup plus petits que les ménages interviewés. De plus, les non-répondants temporairement absents avaient de faibles taux de participation, en plus d'être plus âgés que les répondants et les non-répondants des autres types. Durant la période estivale où les cas de non-réponse due à une absence temporaire en raison des vacances prises par les familles ayant des enfants d'âge scolaire, il n'est pas étonnant de constater que les non-résidents temporairement absents faisaient partie de familles plus nombreuses, étaient plus jeunes et affichaient des taux de chômage plus élevés qu'à d'autres moments de l'année.

Tableau 6.1
Caractéristiques démographiques et caractéristiques de la population active des ménages interviewés et des ménages non répondants (moyenne mensuelle, 1978)

Caractéristique	Ménages inter-viewés	Total de cas de non-réponse	Refus	Personne à la maison	Temporairement absent
(1) Taille du ménage	2,24	1,80	2,19	1,64	1,75
(2) Nombre de répondants « occupés »	1,29	1,05	1,26	1,10	0,90
(3) Nombre de répondants « chômeurs »	0,12	0,10	0,13	0,12	0,08
(4) Nombre de personnes « inactives »	0,83	0,66	0,79	0,42	0,77
(5) Taux de chômage (%)	8,3	8,9	9,5	9,7	8,5
(6) Taux de participation (%)	62,5	63,6	63,7	74,2	55,8
(7) Âge du chef du ménage(ans)	45,3	44,6	45,7	38,6	48,4
(8) Âge des membres du ménage(ans)	39,4	41,1	39,9	36,3	45,2

Il convient de souligner que la somme des caractéristiques (2), (3) et (4) équivaut à la caractéristique (1).

Les résultats des ménages ayant refusé de répondre indiquent que leurs caractéristiques démographiques et de la population active ressemblaient beaucoup à celles de répondants. Il faut toutefois faire preuve de prudence dans l'interprétation de ces résultats, puisque seulement un tiers de tous les cas de refus sont représentés. Les totalisations ont tenu compte seulement des cas de refus qui avaient répondu au moins une fois au cours des six mois où ils faisaient partie de l'EPA, et ont exclu les cas de refus constitués de non-répondants pour chaque mois.

7 Conclusion

Selon les résultats, les non-répondants diffèrent des répondants en ce qui a trait à des caractéristiques comme la taille du ménage et la situation par rapport au marché du travail. Il apparaît donc clairement que l'absence de réponse dans l'EPA entraîne un biais dans les estimations définitives de l'enquête, et qu'il est possible de s'attendre à une augmentation de ce biais de non-réponse devant des taux de non-réponse plus élevés. Même si on entame des procédures d'imputation et d'ajustement dans les étapes de traitement des données et d'estimation de l'enquête afin de compenser la non-réponse, le biais dû à la non-réponse ne disparaît jamais totalement. Par conséquent, il est très important de déployer sur le terrain tous les efforts nécessaires pour atteindre des niveaux de réponses maximaux.

Dans l'EPA, tout effort raisonnable est mis en œuvre pour réduire au minimum les cas de non-réponse, ce qui a mené, durant les années 1977 et 1978, à un taux moyen de non-réponse de 5,4 %. Les programmes et les procédures de formation des intervieweurs mettent l'accent sur la façon d'obtenir la coopération du répondant et de réaliser des interviews de la manière la plus efficace possible. Une surveillance et des contrôles réguliers favorisent le maintien de taux de non-réponse à des niveaux satisfaisants dans toutes les régions et font en sorte que les intervieweurs respectent des procédures appropriées et efficaces. Il est également possible de compter sur des programmes comme les suivis des cas de refus et les suivis après la semaine d'enquête, lesquels ont été mis en place pour réduire la non-réponse, de même que compter sur la réalisation occasionnelle d'études expérimentales ciblant le problème de non-réponse. Grâce à ces procédures et à ces programmes, il semble que

le taux de non-réponse ne peut pas passer sous 4,0 %, quel que soit le mois. Ainsi, compte tenu des fluctuations saisonnières, une moyenne annuelle de 5,0 % constitue un objectif réaliste. Ce taux de non-réponse de 5,0 % comprend un taux de refus d'environ 1,5 %, un taux pour la composante « personne à la maison » de 1,5 %, un taux pour la composante « temporairement absent » entre 1,5 % et 2,0 %, et jusqu'à 0,5 % cas expliqués pour d'autres raisons.

Bibliographie

[1] "Méthodologie de l'enquête sur la population active du Canada, (1976)", Statistique Canada, Catalogue 71-526 Occasionnelle, Octobre 1977.

[2] "Labour Force Survey Interviewer's Manual", LFS-100, Statistique Canada, 1979.

[3] "Doorstep Diplomacy", une brochure de Statistique Canada préparée par la Field Division, 1976.

[4] Gower, A., "LFS Proxy Rates", Mémorandum interne de Statistique Canada, 6 juillet 1978.

[5] Gower, A., "Post Survey Week Follow-Up", Mémorandum interne de Statistique Canada, 15 août 1978.

[6] Muirhead, R.C., Gower, A.R. et Newton, F.T., "The Telephone Experiment in the Canadian Labour Force Survey", Techniques d'enquête, Vol. 1, No. 2, décembre 1975, pp. 158-180.

[7] Gower, A.R., "The Response Incentives Experiment in the Canadian Labour Force Survey", Techniques d'enquête, Vol. 3, No. 1, juin 1977, pp. 84-103.

[8] "Labour Force Survey Observation Instructions", LFS-480, Statistique Canada, Novembre 1977.

[9] "Labour Force Survey Re-interview Instructions", LFS-430, Statistique Canada, Juillet 1979.

[10] Ashraf, A. et Macredie, I., "Edit and Imputation in the Labour Force Survey", présenté à la réunion annuelle de l'American Statistical Association, San Diego, Californie, États-Unis, août 1978.

[11] Gower, A., "Characteristics of Non-Respondents in the LFS", Mémorandum interne de Statistique Canada, 18 avril 1979.

Annexe A

Classification des non-interviews

I. Les ménages non répondants sont classés selon les types suivants :

(a) refus : signifie qu'un membre responsable du ménage a refusé de fournir tout renseignement à propos du ménage;

(b) personne à la maison : c'est-à-dire lorsque l'intervieweur a téléphoné, il n'a pas pu joindre les occupants du logement après plusieurs tentatives, ou que quelqu'un se trouvait dans le logement mais n'a pas répondu à la porte;

(c) temporairement absent : signifie que le ménage était absent pendant toute la semaine d'enquête;

(d) aucun intervieweur en raison de circonstances touchant le ménage comme la maladie, un décès, des problèmes de langue ou d'autres situations inhabituelles;

(e) aucune interview due aux conditions routières ou météorologiques;

(f) aucun intervieweur disponible;

(g) les formulaires d'enquête sont arrivés trop tard pour leur traitement (habituellement appelés « défections »).

II. Les logements inoccupés (ou de type inoccupé) sont classés comme suit :

(a) logements inoccupés : comprennent les logements habitables nouvellement construits et les terrains de roulotte inoccupés dans les parcs de roulottes commerciaux;

(b) logements saisonniers inoccupés : comprennent les logements saisonniers comme les chalets d'été, les chalets de ski et les pavillons de chasse ou de pêche inoccupés lors de la visite de l'intervieweur;

(c) logements en construction : comprennent tout logement inoccupé qui est doté d'un toit, mais n'est pas encore habitable;

(d) logements occupés par des personnes non admissibles à une interview : comprennent les logements dans lesquels tous les membres du ménage sont i) des membres à temps plein des Forces armées; ii) des membres du personnel d'ambassade, de consulat ou des Forces armées (y compris les familles) de pays étrangers;

iii) des résidents de pays étrangers en vacances ou en voyage d'affaires au Canada; iv) des occupants d'un logement saisonnier durant la semaine d'enquête qui habitent ailleurs normalement; v) des membres d'une communauté religieuse, des détenus d'établissements correctionnels, des personnes hospitalisées ou des résidents de maisons de repos.

III. Les logements « inexistants » : comprennent les logements démolis, convertis en lieux d'affaires, déplacés (dans le cas de maisons mobiles), abandonnés (inhabitables) ou inscrits sur la liste par erreur.

Définitions des taux de non-réponse

Le taux de non-réponse total correspond au nombre total de ménages non répondants, exprimé en pourcentage du nombre total de ménages échantillonnés (comprenant les interviews et les cas de non-réponse).

Le taux de refus correspond au nombre de ménages ayant refusé de répondre, exprimé en pourcentage du nombre total de ménages échantillonnés. Les définitions sont semblables pour le taux de la composante « personne à la maison » et le taux de la composante « temporairement absent ».